



RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2024

En 2024, l'A.I.D.E. s'est activement associée à plusieurs activités en lien avec le droit économique, sur des thèmes et des enjeux majeurs s'inscrivant dans l'actualité d'un contexte mondial en mutation, tels que la transition, le changement climatique, la RSE, la gouvernance durable, le droit du travail et l'environnement. Dans cette actualité, se sont tenus les séminaires, colloques et conférences ci-après :

- [La responsabilisation sociétale des entreprises ou la régulation par les chaînes globales de valeur \(Ateliers Gérard Farjat\) Université Côte d'Azur](#) (15/02/2024)
- [Semaine Paule-Gauthier en droit des affaires](#) (2-9/04/2024) – Université Laval
- [Webinaire Droit social et environnement](#) (4/11/2024) – par le groupe de recherche TEDE (Transition écologique du droit économique)
- Webinaire [Droit des organisations et transition](#) (10/12/2024) – par le groupe de recherche TEDE (Transition écologique du droit économique)

Les travaux se sont également concentrés sur la préparation d'un vaste colloque international sur le thème de la sanction en droit économique, qui se tiendra en mai 2025. Un [appel à contributions](#) a été diffusé dans tous les réseaux universitaires internationaux, et de nombreuses propositions ont été reçues d'universités européennes, africaines et canadiennes.

L'A.I.D.E. veille à l'équilibre des genres des panels et à l'accessibilité tarifaire au plus grand nombre, pratiquant largement le principe d'entrée libre, avec une priorité pour ses membres. Les activités de l'A.I.D.E. sont dans la plupart des cas diffusées en ligne pour favoriser une large participation internationale.

En 2024, l'activité éditoriale est restée dynamique, avec la [publication régulière de la R.I.D.E. \(Revue Internationale de droit économique\)](#) et d'un nouvel ouvrage dans la collection « Droit/Economie internationale » chez Bruylant ([Les accords de distribution en droit international privé](#), par Héloïse Meur, 572 p.).

L'A.I.D.E. a attribué et financé le prix de thèse « Résidences Adamas » qui a permis de récompenser cette année [Loïs Dossios](#), pour sa thèse intitulée « L'arbitre régulateur », soutenue à l'Université Côte d'Azur.

Durant l'année 2024, l'association a tenu une Assemblée générale et quatre réunions du Conseil d'administration. Les orientations stratégiques de l'A.I.D.E. et les projets fédérateurs pour les années 2024 et 2025 y ont été discutés.

A travers ses activités et ses publications, l'A.I.D.E. s'est attachée à maintenir la continuité des liens et à établir des contacts entre plus de 200 membres issus des réseaux scientifiques de plus de 20 pays répartis entre l'Europe, l'Afrique, l'Amérique du Nord, singulièrement en francophonie et en Amérique du Sud. Le réseau a ainsi eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux membres en 2024.

Les activités scientifiques et les activités d'édition de l'A.I.D.E. de l'année 2024 sont détaillées ci-après.

I. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES OUVERTES AU PUBLIC

- 15/02/2024
Grande conférence publique
« [La responsabilisation sociétale des entreprises ou la régulation par les chaînes globales de valeur](#) »
(Ateliers Gérard Farjat) Université Côte d’Azur. Orateur : Benoît Frydman (ULB)
- 2-9/04/2024
Cycle de séminaires
[Semaine Paule-Gauthier en droit des affaires](#) – Université Laval
 - Les devoirs des entreprises face au changement climatique. Focus sur les contentieux climatiques
 - Droit des sociétés et de la gouvernance d’entreprise : expérience européenne
 - Quelles interconnexions entre changements climatiques, droit et services financiers ?
 - CA québécois et enjeux environnementaux : portrait du Québec
 - L’impact des facteurs ESG sur les devoirs des administrateurs de régimes de retraite au Québec : état des lieux et pistes de réflexions
 - Gouvernance d’entreprise en Chine : évolutions récentes
- 4/11/2024
Webinaire
[« Droit social et environnement »](#) par le groupe de recherche TEDE (Transition écologique du droit économique)
- 10/12/2024
Webinaire
[« Droit des organisations et transition »](#) par le groupe de recherche TEDE (Transition écologique du droit économique)

II. PRIX SCIENTIFIQUE A.I.D.E. - [RÉSIDENCES ADAMAS 2024](#)

S’inspirant des résidences d’artistes, les résidences ADAMAS visent à offrir à un chercheur ou une chercheuse en droit un séjour de recherche au Château de Goutelas (France) qui lui permet de travailler à la réalisation d’un projet personnel. Le programme de résidences a pour objectifs d’explorer les enjeux contemporains du droit et de favoriser les croisements entre jeunes juristes, créateurs et chercheurs issus de différentes disciplines.

Dans ce contexte, l’A.I.D.E. a décerné pour la quatrième fois un prix destiné à financer le séjour de recherche d’un-e chercheur-euse. La lauréate du prix A.I.D.E. de l’année 2024 fut Loïs Dossios. [Plus d’informations sur la lauréate via ce lien.](#)

Le séjour de recherche s’est tenu du 6 au 15 septembre 2024 au Château de Goutelas (France), en présence du secrétaire général de l’A.I.D.E.

Ce programme de résidences et le prix de l’A.I.D.E. qui permet d’y participer se poursuivra jusqu’en 2027 en partenariat avec le Credimi (Université Bourgogne-Europe) et le Gredeg (Université Côte d’Azur). Le partenariat conclu pour une période de trois ans (2021-2024) a été reconduit pour la même durée.

III. ACTIVITÉS ÉDITORIALES

1. Édition de la « Revue Internationale de Droit Économique » (R.I.D.E.)

L’A.I.D.E. édite, depuis 2001, la « Revue Internationale de Droit Économique » (R.I.D.E.), qui vise le droit économique national et international en toutes ses branches et dans son ensemble. L’interdisciplinarité constitue une spécificité première de la revue.

N° 2024/1 - 136 pages

Varia

- *La diminution de la valeur monétaire due à la forte inflation constitue-t-elle un dommage supplémentaire?*
Pinar Altinok Ormanci
- *Une nouvelle ambition européenne : exclure les produits issus de la « déforestation importée » des chaînes de valeur mondiales*
Magali Boucaron-Nardetto
- *La justice allemande face à la spécialisation et l'internationalisation : au sujet de la loi allemande introduisant des commercial courts*
Nicolas Dewitte
- *La protection des investissements étrangers face aux vulnérabilités au Sahel*
Issiaka Guindo
- *Au-delà de la constellation : l'impact de Gemini sur les professions juridiques*
Umberto Nizza
- *Les fermetures d'entreprise pour considérations antisyndicales à l'aune de l'affaire Walmart : dialogue entre droit du travail et économie*
Sébastien Parent

N° 2024/2 - 186 pages

Le retour du financement de contentieux par les tiers : la marche vers la privatisation de la justice ?

Sous la direction des professeurs Gustavo Cerqueira et Marina Teller

- *Le retour du financement de contentieux par les tiers : la marche vers la privatisation de la justice ?*
Gustavo Cerqueira, Marina Teller
- *Financement du contentieux par des tiers : définition, mécanismes et spécificités*
Alain Grec
- *L'avocat : architecte et garant du projet de financement*
Karlo Fonseca Tinoco
- *Le contrat de financement de procès*
Gustavo Cerqueira
- *Tentatives et perspectives de régulation du financement du contentieux par des tiers. Approche comparée*
Marcel Carvalho Engholm Cardoso
- *Vers une régulation européenne du financement de contentieux par les tiers ?*
Séverine Menétrey
- *Vers une titrisation de l'action en justice ?*
Thierry Granier
- *Le financement des contentieux par des tiers (FCT) : une réponse ad hoc pour le traitement de l'insolvabilité ?*
Giulio Cesare Giorgini
- *Quelle justice pour un public vulnérable ?*
Anne Trescases, Anne-Sophie Ginon

- *Propos d'étapes : in girum imus nocte et consumimur igni*
Stéphane Nafir-Gouillon
- *Repenser la justice au-delà de la marchandisation et de l'algorithmisation*
Yves Strickler
- *Quand le temple de la justice laisse entrer les tiers marchands*
Ugo Bellagamba

N° 2024/3 - 128 pages

Varia

- *La justice économique est-elle dissuasive ?*
Nathalie Fournier de Crouy, Bruno Deffains
- *Une redéfinition de la clause de commerce dormante par la Cour suprême ? (ou quand les porcs modifient la constitution économique états-unienne)*
Nikos Gkekas
- *La réforme du droit international de l'investissement dans le cadre des transitions vers la durabilité et la paix économique*
Ted Gleason
- *L'exigence d'un paiement préalable d'entrée dans les contrats-types de vente internationale de cacao et de café*
Bertrand Yombo
- *Recension*
Ivan Tchotourian

N° 2024/4 –

En cours d'édition

Le nombre d'abonnements à la R.I.D.E. en version papier tourne autour d'une centaine. On compte surtout près de 267.000 consultations en ligne en 2024. Ce nombre ne cesse de croître grâce notamment à la diffusion via les bouquets numériques auxquels sont abonnés un nombre croissant de bibliothèques, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organes des pouvoirs publics.

Périodicité : 4 numéros par an

Lien : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-economique.htm>

La R.I.D.E. est classée, par le CNRS français, parmi les meilleures revues francophones dans son domaine, ce qui constitue un remarquable accomplissement pour l'association.

2. Collection « Droit/Économie International », aux éditions Bruylant

L'A.I.D.E. dirige, aux éditions Bruylant, la collection « Droit économie international ».

En 2024, la collection s'est enrichie d'une nouvelle publication :

[Les accords de distribution en droit international privé](#), par Héloïse Meur, 572 p.

3. Site internet aide-ride.org

L'A.I.D.E. publie sur son site toutes les informations utiles à l'annonce des activités qu'elle organise et co-organise. Le site internet a été complètement refondu au cours de l'année 2024. Le nouveau site offre une interface plus moderne et facilite la mise à jour dans des délais réduits.

4. Edition d'emails

L'A.I.D.E. informe ses membres par emailing ou par newsletters des activités scientifiques et de publications des membres et de l'association ainsi que des appels à projets. Les activités du conseil d'administration y sont également répertoriées.

IV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

1. Réunions des organes

a) Conseil d'administration

Les décisions stratégiques de l'A.I.D.E. sont prises lors des réunions du Conseil d'administration. Ces réunions favorisent en outre le développement des liens entre les 15 administratrices et administrateurs issus de 7 pays et de 14 universités différentes : Université de Bergame (Italie), Université Bourgogne-Europe (France), UCLouvain (Belgique), Université Côte d'Azur (France), Essec Business School Paris (France), Université de Kinshasa (RDC), Université Laval (Canada), Université de Montréal (Canada), Université Paris-Nanterre (France), Université Paris II Panthéon-Assas (France), Université de Trente (Italie), Université de Zurich (Suisse).

En 2024, toutes les réunions se sont tenues en visio-conférence, accroissant ainsi le taux de participation et limitant les frais d'organisation.

Le Conseil d'administration s'est réuni les 16 février, 23 mai, 29 août et 5 décembre 2024.

b) Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale des membres s'est tenue en visio-conférence le 11 juin 2024. Conformément au Code des sociétés et des associations, les administratrices et des administrateurs ont reçu la décharge ; les comptes annuels 2023 et le budget de l'année 2024 ont été approuvés.

2. Bureau exécutif et opérations

En 2024, le bureau exécutif de l'A.I.D.E. s'est chargé, comme précédemment, de la coordination des activités, de la gestion administrative et comptable, de la communication ainsi que des relations avec les membres et les réseaux apparentés.

Le secrétariat administratif est basé à Louvain-la-Neuve, où l'A.I.D.E. a son siège.

Date d'édition du rapport : 24 mars 2025